



PAR COURRIEL

Repentigny le 4 mars 2020

**Objet : Demande d'accès concernant 1851, rue Notre-Dame à Lavaltrie, lot 3 066
093 du cadastre du Québec.**

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 25 février, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

- Rapport de vérification du 24 août 2010

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez de l'information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec la soussignée.

Recevez, Madame, nos salutations les meilleures.

Original signé par : Isabelle Falardeau
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

Bureau régional de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Téléphone : 450 654-4355
Télécopieur : 450 654-6131
Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

Bureau régional des Laurentides
260, rue Sicard, bureau 200
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X4
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1315

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Concessionnaires d'automobile/Garages spécialisés en climatisation/ Entreprises de recyclage des VHU/Garages spécialisés en réfrigération mobile

ADMINISTRATION	L'INTERVENTION		
	Date de la vérification : 09/08/2010	Heure d'arrivée : 9h48	Heure de départ : 10h00
	Réalisée par : art 53-54		
	Accompagné de : art 53-54		
SAGO			
Demande : 200169492	Intervenant : Y2085928	Lieu d'intervention : X2122299	
Type d'intervention :	Intervention : 300609923		
	<input checked="" type="checkbox"/> Première inspection (diagnostic) <input type="checkbox"/> Deuxième inspection <input type="checkbox"/> Troisième inspection		

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	Nom de l'établissement : Mécanique S. Leblanc		
	Autre nom (si applicable) :		
	Adresse civique : 1851, rue Notre-Dame		
	Municipalité : Lavaltrie	Code postal : J5T 1S4	
	Téléphone : 450-586-0807	Télécopieur : 450-586-0847	Cellulaire :
	Courriel :	Site internet :	
	N° de gestion documentaire : 7610-14-01-05156-01	Matricule Cidreq : 1165580078	
	GPS (19T) : NAD 83	Longitude (x) : -73.2722958246	Latitude (y) : 45.8919736801
Heures d'ouverture : 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi			

PERSONNES RENCONTRÉES	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
	Serge Leblanc	Propriétaire		
	art 53-54	Technicien		

BUT DE LA VÉRIFICATION	But: Vérifier la conformité de l'entreprise en vertu du Règlement sur les halocarbures.
-------------------------------	--

MÉCANIQUE S. LEBLANC

Mise au point • Alignement • Air climatisé • Freins • Suspension
 Mécanique • Injection électronique • Pose et balancement



Serge Leblanc
Propriétaire

Tél. : 450 586-0807 • Fax : 450 586-0847
 1851, rue Notre-Dame, Lavaltrie (Québec) J5T 1S4

**CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILE/GARAGES SPÉCIALISÉS EN CLIMATISATION/
ENTREPRISES DE RECYCLAGE DES VHU/GARAGES SPÉCIALISÉS EN RÉFRIGÉRATION MOBILE**

EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Art.	Exigence	O	N	NA	Remarques
31 et 32	L'entreprise a-t-elle des appareils de récupération d'halocarbures en place?	X			
	Pour le <u>CFC-12</u> : SAE J-2209				Marque : Modèle : No de série :
	Pour le <u>CFC-12</u> : SAE J-1990				Marque : Modèle : No de série :
	Pour le <u>HFC-134a</u> : SAE J-2210				Marque : Modèle : No de série :
	Autres normes : SAE J-2788	X			Marque : art 23-24 Modèle : No de sér
	Pour la réfrigération mobile : ARI-740				
	Analyseur de réfrigérant :	X			art 23-24 Marque : Modèle :
9	L'entreprise effectue-t-elle une épreuve d'étanchéité avant un remplissage d'halocarbure ?	X			X Test à l'azote X Test colorant X Sous-vide X Autre : Ultrasons
30	L'entreprise a-t-elle fait la recharge de climatiseurs avec CFC? (vous pouvez vérifier les registres)		X		
59 et 60	L'entreprise tient-elle des registres de travaux?	X			X Registre bien rempli ? Renseignements manquants :
43, 46 et 47	L'entreprise a-t-elle du personnel ayant la qualification environnementale? (Annexe) Si oui, écrire dans « Remarques » les numéros d'attestation avec les noms des employés.	X			Nombre de techniciens qui ont passé le cours : 1 Nombre total de techniciens : 2 Nom : art 53-54 No de dossier : art 53-54 Nom : No de dossier :

COMMENTAIRES ET CONCLUSION

L'entreprise est conforme en tout point au Règlement.
 n'est pas conforme en tout point au Règlement.

RECOMMANDATIONS

Transmettre une lettre à l'entreprise afin de l'informer de nos conclusions.
 Inviter l'entreprise à nous confirmer par écrit sa mise aux normes.
 Faire un suivi du dossier.
 Fermer le présent dossier.

SIGNATURES

Vérificateur : art 53-54 étudiant art 53-54
Lettres moulées *Signature* Date : 2010/08/24
Année / mois / jour

Superviseur : MARIE-PIERRE MARCHAND Marie Pire Marchand
Lettres moulées *Signature* Date : 2010/08/24
Année / mois / jour

Commentaires du superviseur :